



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Traitements, salaires, pensions et rentes viagères

Question écrite n° 12045

Texte de la question

M Andre Duromea attire l'attention de M le ministre d'Etat, ministre de l'economie, des finances et du budget, sur un probleme de justice sociale, soumis par l'un de ses administrés. En janvier, cette personne avait fait connaitre au ministre, sans reponse de sa part jusqu'alors, sa doleance concernant l'inegalite de l'imposition des pensions frappant les invalides. Il existe en effet deux sortes de situations fiscales pour eux : ceux qui sont invalides par suite de maladie et qui sont imposes sur leurs pensions et rentes et ceux qui sont invalides par suite d'accidents du travail et qui ne sont pas imposables. Il lui demande donc ce qu'il compte faire pour que les invalides, quelle que soit leur source d'invalidite, ne soient plus imposables sur leurs pensions et rentes.

Données clés

Auteur : [M. Duromea André](#)

Circonscription : - COM

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 12045

Rubrique : Impot sur le revenu

Ministère interrogé : économie, finances et budget

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 avril 1989, page 1857